



Championnats Grand-Est Fleuret Hommes et Dames

M15 - M17 – M20 – Seniors Ind & EQ

7 et 8 mars 2020

Lieu : PARC DES SPORTS les NATIONS,

Rue Gembloux, 54500 VANDOEUVRE-LES-NANCY

Horaires :

SAMEDI 7 mars

		APPEL	SCRATCH	DEBUT
M15	HOMMES ET DAMES	9H00	9H30	9H45
M20	HOMMES ET DAMES	13H00	13H30	13H45

DIMANCHE 8 mars

		APPEL	SCRATCH	DEBUT
M17	HOMMES ET DAMES	9H00	9H30	9H45
SENIORS	HOMMES ET DAMES	12H00	12H30	12H45

Les épreuves par équipes se dérouleront à l'issue des épreuves individuelles

Formule :

Compétition individuelle :

Un tour de poule avec décalage par clubs et par ligues. Classement à l'issue du tour de poule sans éliminé. Tableau d'élimination directe sans repêchage. Prise en compte du classement Grand-Est pour constituer les poules.

Compétition par équipe :

Tableau d'élimination direct, prise en compte du classement Grand-Est pour constituer le tableau.

Engagements :

Le Championnat individuel est ouvert à tous les tireurs des clubs du Grand-Est figurant dans le classement régional de la catégorie concernée quelque soit leur nationalité.

Les engagements des individuels se font par le **GREGE**.

Les clubs confirment la participation de leurs tireurs et de leurs arbitres avant le **28 février 2020** à mc.bousser@crege.fr et thomas.ducourant@gmail.com

Les engagements des équipes se font par les clubs sur l'extranet avant le **mercredi 4 mars 2020, 23h59**.

Les frais d'engagement s'élèvent à :

M15 : 10 € en individuel, 30 € par équipe.

M17-M20-Seniors : 13 € en individuel, 40 € par équipe.

Arbitrage :

Epreuves individuelles :

4 à 8 tireurs engagés : 1 arbitre

9 tireurs et plus : 2 arbitres

Epreuves par équipes :

1 et 2 équipes engagés : 1 arbitre

3 et 4 équipes engagés : 2 arbitres

Etc.

Rémunération selon le tarif FFE.

Tenue :

Conforme au règlement FFE.

Récompenses :

Les quatre premiers tireurs de chaque catégorie seront récompensés.

Les quatre premières équipes de chaque catégorie seront récompensées.

Restauration :

Un espace bar-buvette vous accueillera sur place.

Contact :

Maître Pascal DAIZE 06 83 27 94 91 vandescrime@orange.fr

PLAN DE Vandœuvre-lès-Nancy

